



Communiqué sur les NAO

Groupama 2023

Délégation employeur :

Bénédicte CRETE-DAMBRICOURT (DRH Groupe), Nicolas ARIB (Relations Sociales Groupe), BIOTTI Jean-Christophe (DRH GPVL), DUMARTY Olivier (DRH GLB), VEILLE Stéphane (DRH GNE)

Délégation CFE-CGC SNEEMA :

François SERPAUD (GNE), Vincent GRILLOT (GPVL), Christophe LE PORT (GLB)

Ce matin se sont tenues les NAO (Négociation Annuelle Obligatoires) au niveau Groupe.

Voici ce qui a été obtenu par les organisations syndicales lors de ces négociations.

Définition d'un socle de base qui doit s'appliquer à tous les membres de l'UDSG et comprenant :

- **Une augmentation générale de 3% sur les salaires de fonctions des classes 1 à 7 avec un plancher de 1000 euros. Cette mesure s'applique sans plafond.**
- **Revalorisation des SMF (pour environ 900 salariés du Groupe) à hauteur**
 - Classe 1 : 9% :
 - Classe 2 : 5% :
 - Classes 3 et 4 : 4%
 - Classe 5 : 3%
 - Classes 6 et 7 : 2%
- **Une enveloppe pour les Augmentations Individuelles à hauteur de ce qui est prévue à l'ANG soit 0.7%, avec un minimum de**
 - 715 euros vs 663 € pour les classes 1 à 4
 - 1118 euros vs 1066 € pour les classes 5 à 7.

Ce n'est pas grand-chose, mais il y aura un deuxième étage aux négociations qui se dérouleront en Caisse Régionale (à partir du 27 pour GPVL).

**Pensez-vous que cela suffise à entrainer la signature de
la CFE-CGC SNEEMA sur ces NAO ?**

Il n'y a pas de mesure unilatérale de la direction en cas d'absence de signature

